

L'Abelle de la Nouvelle-Orléans

NEW ORLEANS FREE PUBLICATION CO. LIMITED.

Office: 222 rue de Chartres, entre Canal et Bienville.

Printed at the Free Office at New Orleans Second Class Matter.

POUR LES PETITES ANNONCES DE DEMANDES, VENTES ET LOCATIONS, ETC., ON S'ADRESSE AU FREE OFFICE, 222 RUE DE CHARTRES, EN FACE LA LIBERTÉ, VOUS EN TROUVEREZ LE TARIF.

TEMPERATURE

De 11 juillet 1907.

Thermomètre de E. Claudel, Opticien, Successeur de E. & L. Claudel, 532 rue Canal, N.-O., Lae.

Table with 2 columns: Fahrenheit Centigrade, showing temperature readings for 7 h. du matin, Midi, 3 P. M., and 6 P. M.

Contre les Trusts.

Il n'est plus douteux que les autorités fédérales soient décidées à poursuivre jusqu'aux plus extrêmes limites de la loi les trusts et les corporations qui exploitent indigne le public, accumulant les millions qui leur donnent de plus en plus de puissance et leur permettent de lutter avec plus d'aide et souvent victorieusement contre la justice.

Les trusts et les moyens de les combattre ont été et sont encore l'objet de nombreuses et violentes polémiques. Les partis politiques eux-mêmes se sont emparés de sujet, dans le but, évidemment, de servir leurs intérêts respectifs, et sont d'accord sur la nécessité de mettre un terme aux empiétements des colossales corporations qui deviennent peu à peu maîtresses du commerce et régissent à leur gré la vie économique du pays.

Tandis que les uns prétendent qu'il fallait édicter de nouvelles mesures pour réprimer les trusts, les autres, particulièrement les chefs du parti démocratique, déclaraient hautement que les lois existantes étaient parfaitement suffisantes pour atteindre les coupables, et qu'il suffisait d'en appliquer quelques-unes pour arriver au but désiré.

aux énormes et se croyaient invulnérables, vont avoir à se présenter devant les tribunaux comme de simples mortels. C'est, on en conviendra, un grand progrès, dont le peuple américain ne peut que se réjouir.

Ce que l'on fait accepter au bon public.

De tous côtés, on signale la fraude: le Midi n'est pas la seule victime.

On dit: La bière est l'objet de certaines manipulations chimiques: le houblon et l'orge sont chers; aussi remplace-t-on le premier par du fiel de bœuf, de la noix vomique ou de l'eucalyptus et le second par du maïs. Et comme le maïs subit la fermentation acétique, on additionne les moûts avec du formol ou de l'acide fluorhydrique.

Le cidre ne subit guère que la seule opération du mouillage. Mais avec quelle eau! Tout spécialement celle des mares normandes où grouillent toutes les espèces de la faune aquatique, mais qui pour la fraude a le grand avantage d'être foncée en couleur et légèrement onctueuse. Le cidre alors est bien coloré et d'un agréable moelleux!

Les eaux minérales, sauvegardes des estomacs délicats et lassés — souvent par l'abus des vins truqués — sont fabriquées directement. Des bouteilles étiquetées ayant contenu des eaux jaillies de sources connues et estimées sont achetées par des intermédiaires peu scrupuleux qui les remplissent avec de l'eau fontaine, dans laquelle ils ont fait passer du gaz. N'a-t-on pas découvert une fabrique d'eau de Saint-Galmier chez un entrepreneur! Il remplissait ses bouteilles avec de l'eau de Seine qu'il gélatifiait avec de l'acide tartrique et du bicarbonate: pauvres arthritiques!

dextrine et quelquefois les chocolats sont "enrichis" — l'expression consacrée est certes plus avouée que le produit auquel elle s'applique — avec des féculas de provenances diverses, tourteaux d'amande ou d'arachides.

La fraude des cafés a particulièrement tenté le génie maléfisant de l'homme. Lorsque le café vert est avarié par l'eau de mer, on le "passe à la manche", c'est à-dire qu'on lui restitue sa coloration naturelle par l'orange azotique. Après la torréfaction on lui restitue mécaniquement une partie de l'eau qu'il avait perdue et pour la fixer, on enrobe les grains avec du caramel, de la glycérine et de la vaseline.

Le falsification des farines par le talc a tout récemment provoqué un beau scandale et les services de répression, aux aguets, mettent chaque jour la main sur des mineurs sans scrupules.

Mais le talc n'est pas la seule matière employée pour enrichir — on l'on peut encore dire — les farines. D'une communication faite par M. Schloising à l'Académie des sciences, il appert que des farines mélangées de son sont blanchies à l'aide du peroxyde d'azote.

Lorsque M. Bouquet, secrétaire général de la Fédération de l'alimentation, révéla que, à différentes fins, l'on introduisait dans les pétrins de l'alun, du carbonate d'ammoniaque et autres composés chimiques, les boulangers protestèrent. Or M. Paul Hubaut, interne des hôpitaux, qui s'est spécialement occupé de l'étude des fraudes alimentaires, a raconté qu'il avait eu l'occasion de livrer lui-même à des boulangers, et sur leur réquisition, un stock des produits cités plus haut pour être utilisés dans la panification. De plus, on vend couramment dans l'industrie une poudre fermentative, constituée de phosphate acide de chaux et de carbonate de soude, destinée à économiser la levure.

Et les confitures! Ah! les petits pots charmants aux couleurs tentatrices, avec quelle méfiance avec quelle appréhension il faut déchirer le papier armorié qu'ils recouvrent! Les magnifiques gelées sont si souvent étrangères aux fruits qui leur servent de paraisins! Groseilles,abricots, pommes? Que non pas! mais gélatine, gélose issue d'une algue du Japon, acide tartrique, colorants extraits de la houille et aromes chimiques, voilà le dessert malsain avec lequel on achève un repas déjà parsemé d'embûches!

Les beurres en outre de leur falsification par la margarine (qui d'ailleurs n'est pas dangereuse) sont préservés du rancissement par des additions d'acide borique, de fluorures, de fluoborates et de formol.

Le saindoux et les huiles d'olive sont travaillés avec des huiles de coton.

Les haricots bon marché sont de provenance exotique. Java, la Birmanie, Madagascar et l'Océanie envoient en Europe des haricots qui, insuffisamment cuits, peuvent être fort dangereux à raison de la glucoside cyanhydrique qu'ils contiennent. Cette substance, en présence de l'eau donne naissance à un ferment, l'émulsine, qui par réaction met en liberté de l'acide prussique et l'émulsine, n'est détruite que par une intense cuisson.

En résumé, bien rares sont les matières alimentaires qui ne sont pas susceptibles de subir la falsification. L'opération générale qui vicie le plus généralement les matières alimentaires, c'est la fraude par les "conservateurs". Les composés chimiques qui sont employés dans le but d'assurer la conservation des aliments sont, les uns malsains, les autres toxiques. En tous cas, par leurs propriétés stérilisantes ils paralysent le travail de la digestion.

Envoi en Tunisie des mutins du 17e d'infanterie.

Nous avons déjà dit que le gouvernement avait décidé l'envoi en Tunisie des soldats du 17e qui s'étaient mutinés à Agde et à Béziers. Ces mutins avaient été tout d'abord envoyés à Gap avec le reste du régiment. Mais plus tard ils ont été embarqués à Gap pour Villefranche-sur-Mer sous la surveillance de compagnies d'autres régiments. Là ils ont été embarqués sur deux croiseurs qui les conduiront à Bfz.

Voici les dépêches successives relatives à l'embarquement des mutins:

Les mutins du 17e de ligne avec leurs cadres et 130 hommes du 96e de ligne sont partis à midi trente avec le colonel Toulet, chef de cabinet du ministre de la guerre, pour Villefranche-sur-Mer. Ils ont l'air très affectés. Dix ne sont cachés pour ne pas partir.

Marseille.

C'est à dix heures trente que le train spécial emportant les mutins du 17e de ligne est passé au gare de Marseille. Son passage ayant été tenu secret, personne ne se trouvait sur le quai. Les hommes, pendant l'arrêt du train, avaient été autorisés à descendre sur le quai. Interrogés ils ont déclaré ignorer complètement où on les emmenait.

Après l'arrêt nécessaire pour le changement de la machine, le train est parti dans la direction de Toulon.

A onze heures, le préfet maritime a fait appeler le commandant de place et lui a donné les ordres de placer ces soldats au sujet de la surveillance de la voie ferrée dont les abords doivent être pourvus d'agents de gendarmes, d'agents de police et de troupes d'infanterie de ligne et d'infanterie coloniale.

A 11 h. 14, on a sonné le rassemblement à la caserne Gouveneur-Saint-Cyr et on a fait appeler tous les officiers habitant en ville. Ordre a été donné de placer une ou deux compagnies de 111e d'infanterie en garde aux abords de la gare et de la voie ferrée. Plusieurs brigades de gendarmes occupent les environs de la gare.

Le train a traversé la gare de Toulon sans s'arrêter.

Villefranche-sur-Mer.

Toutes les brigades de gendarmerie de l'arrondissement de Nice étaient concentrées à Villefranche. C'est en effet dans ce port que les mutins du 17e de ligne seront embarqués pour la Tunisie. Le 27e bataillon de chasseurs, rappelé des manœuvres alpines, fit en une seule étape le trajet Castellar-Menton-Terbie-Villefranche, soit plus de 30 kilomètres. Le 112e de ligne fit également son marche forcé pour venir d'Antibes à Villefranche.

Les deux croiseurs "Desaix" et "Du Chayla" étaient arrivés pendant la nuit sur rade de Villefranche.

A 4 heures un quart arriva en gare de Villefranche le train militaire amenant les mutins. Un bataillon de chasseurs, baïonnettes au canon, occupait les cafons de la gare jusqu'à l'entrée du quai de débarquement. Les mutins furent embarqués sur deux croiseurs et se dirigèrent vers la Tunisie.

Le 27e bataillon de chasseurs, rappelé des manœuvres alpines, fit en une seule étape le trajet Castellar-Menton-Terbie-Villefranche, soit plus de 30 kilomètres. Le 112e de ligne fit également son marche forcé pour venir d'Antibes à Villefranche.

Les deux croiseurs "Desaix" et "Du Chayla" étaient arrivés pendant la nuit sur rade de Villefranche.

A 4 heures un quart arriva en gare de Villefranche le train militaire amenant les mutins. Un bataillon de chasseurs, baïonnettes au canon, occupait les cafons de la gare jusqu'à l'entrée du quai de débarquement. Les mutins furent embarqués sur deux croiseurs et se dirigèrent vers la Tunisie.

Le 27e bataillon de chasseurs, rappelé des manœuvres alpines, fit en une seule étape le trajet Castellar-Menton-Terbie-Villefranche, soit plus de 30 kilomètres. Le 112e de ligne fit également son marche forcé pour venir d'Antibes à Villefranche.

Les deux croiseurs "Desaix" et "Du Chayla" étaient arrivés pendant la nuit sur rade de Villefranche.

A 4 heures un quart arriva en gare de Villefranche le train militaire amenant les mutins. Un bataillon de chasseurs, baïonnettes au canon, occupait les cafons de la gare jusqu'à l'entrée du quai de débarquement. Les mutins furent embarqués sur deux croiseurs et se dirigèrent vers la Tunisie.

Le 27e bataillon de chasseurs, rappelé des manœuvres alpines, fit en une seule étape le trajet Castellar-Menton-Terbie-Villefranche, soit plus de 30 kilomètres. Le 112e de ligne fit également son marche forcé pour venir d'Antibes à Villefranche.

Les deux croiseurs "Desaix" et "Du Chayla" étaient arrivés pendant la nuit sur rade de Villefranche.

GRAPHOLOGIE.

Observations de M. de Rochetal, directeur de la "Revue Graphologique", sur l'écriture de Marcellin Albert:

Il y a dans cet homme beaucoup de force active, de volonté tenace et persévérante comme le dénotent les barres des "m" jetées à droite et les lignes très rigides.

Il y a aussi de la franchise, car les mots sont formés de lettres de hauteur égale. Pourtant, les traits du graphisme sont un peu tordus, ce qui donnerait à la signature un caractère. Cette signature est en outre caractérisée par le paraphe "enchevêtré" qui indique énormément d'habileté, de finesse, de roublardise.

C'est-à-dire que cet homme, qui ne fait pas de politique, est un profond politique!

Je ne vois pas d'ambition personnelle: la signature est, en effet, "horizontale". Le signataire ne se laisse pas aller, d'ailleurs, à un homme simple, modeste, comme l'indiquent les "majuscules basses" et "pointes hautes" que les minuscules.

Cet homme intelligent est doué d'un instinct et d'un stopisme, comme le démontrent les lettres juxtaposées de son écriture. Il ne voit pas toujours bien ce qu'il veut, de moins ne doit-il pas savoir bien préciser ses pensées, car la "laminière" ne circule pas entre les lignes trop serrées. Caractère un peu froid et fermé, "lettres bombées", graphisme lent et composé, car il n'y a pas de "finales retraitées" et les traits sont "inclinaés et gras", signes de sensibilité et de cordialité!

Cet homme est un profond politique! Voilà un jugement qui semble devoir faire honneur à la Graphologie.

Le graphologue aurait bien besoin pourtant de se relever. On se rappelle les jolies bévées qu'elle commet récemment.

LE DIABOLO.

Il n'est plus d'autre jeu que celui du diabolo. Au Luxembourg, aux Champs-Élysées, aux Tuileries, enfants et grandes personnes s'exercent à le lancer, déployant dans ce jeu des grâces égales. Les bébés y apportent une constance ingénue.

Quand la ficelle s'embrouille et que le diabolo, au lieu de s'enrouler, vient frapper leur visage, les pleurs, mais ne se démentent pas. Ils veulent rivaliser avec les grands jeunes gens qui, d'une main robuste, lancent le diabolo plus haut que les marmottes, au plein ciel, d'un élan sur les passages latéralisés.

Le diabolo avait déjà fait fortune sous le Premier Empire, sa vogue commença en 1815 avec le décollé de Napoléon; le diabolo roula partout, jusque dans les salons où il brisait les glaces; il disparut dans

l'arrêt. Hermann était inculé à la fois du meurtre d'Adèle et de tentative de meurtre sur son père, et John Wilcox, d'autres méfaits non moins graves, dont quelques-uns avaient provoqué la demande d'extradition de la part du gouvernement anglais.

Amena l'indice n'avait pu être relevé tendant à incriminer John de meurtre de la femme de chambre. Mais les soupçons quoiqu'ils fussent vagues, sur ce point persistaient contre lui.

Sur l'invitation du juge d'instruction commis par le parquet de la Seine, le procureur de la République du tribunal de Nancy fut rappelé à Champagnelle pour la première enquête, quatre ans après, lorsqu'après les bruits mis en circulation par Pierland, il s'était rendu au château.

La situation se trouvait modifiée à la suite de l'aveu d'Hermann, et il y avait lieu de compléter l'instruction par l'interrogatoire du duc.

Un retard que cette formalité imposait sur son état de santé lui permit de la supporter sans danger.

Le magistrat se présenta seul au château trois semaines environ après le départ d'Hermann pour le Congo.

On l'introduisit dans le grand salon et Denis qui l'avait reconnu courut prévenir Mlle de Hautfont.

Fernande le reçut.

Le cardinal Gibbons.

Milwaukee, Wis., 11 juillet.—Le cardinal James Gibbons de Baltimore, a été élu aujourd'hui président honoraire de l'Association d'Éducation catholique des États-Unis par un vote unanime.

Les autres membres du comité élus dans l'assemblée d'aujourd'hui sont:

Très Révérend D. J. O'Connell, de Washington, D. C., président général; Très Révérend James A. Burns, de Washington, D. C., vice-président général; Révérend F. W. Howard, de Columbus, O., secrétaire général.

Les méfaits de la foudre.

Louisville, Ky., 11 juillet.—On mande de Vincennes, Ind.: "Aujourd'hui pendant un orage la foudre a frappé trois réservoirs de pétrole, contenant chacun 37,500 gallons. Deux des réservoirs appartenant à Jennings Brothers, l'autre à la Standard Oil Company.

Les pertes s'élevaient à une somme de 100,000 dollars. L'incendie a menacé de destruction la ville entière et ce n'est qu'en élevant à la hâte des tanchées autour des réservoirs que les maisons avoisinantes purent être sauvées.

Déraillement.

Peabody, Kans., 11 juillet.—Le train de voyageurs No 24 de la ligne Rock Island a déraillé ce matin à quelques milles au sud de la gare de Peabody, à la suite d'une fautive manœuvre d'aiguille.

Trois employés et plusieurs voyageurs ont été blessés.

L'ABELLE

DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Trois Editions Distinctes

Edition Quotidienne, Edition Hebdomadaire, Edition du Dimanche.

ABONNEMENTS PAYABLES D'AVANCE.

EDITION QUOTIDIENNE

Pour les Etats-Unis, port compris: 12... Un an 100... 6 mois 50... 3 mois 25...

Pour le Mexique, le Canada et l'Étranger port compris: 12... Un an 120... 6 mois 60... 3 mois 30...

EDITION HEBDOMADAIRE

Paraissant le Samedi matin

Pour les Etats-Unis, port compris: 12... Un an 12... 6 mois 6... 3 mois 3...

Pour le Mexique, le Canada et l'Étranger port compris: 12... Un an 15... 6 mois 7... 3 mois 4...

EDITION DU DIMANCHE

Paraissant le Samedi matin

Pour les Etats-Unis, port compris: 12... Un an 12... 6 mois 6... 3 mois 3...

Pour le Mexique, le Canada et l'Étranger port compris: 12... Un an 15... 6 mois 7... 3 mois 4...

Les abonnements partent du 1er ou du 15 de chaque mois.

Notre édition étant comprise dans nos éditions quotidiennes, nos abonnés y ont donc droit. Les personnes qui veulent s'y abonner envoient leur mandat à nos marchands.

Notre agence peut faire leurs remises par MANDATS-POSTAUX ou, par TELEGRAMMES EXPRESS.

Feuilleton

DE

L'Abelle de la N. O.

No. 30. Commencé le 5 Juin 1907

L'ES

CRIMES D'UN HÉROS

PAR THÉODORE CAHU

DEUXIÈME PARTIE

II

LETTER DE FRANCE ET POUR LA FRANCE.

(Suite.)

Le capitaine y joignit le carnet d'identité établi par Kergor, le rapport médical de Robin et les autres pièces de moindre importance.

Boston escorté de quatre tirailleurs, emporta le tout dans plusieurs pirogues jusqu'à Brazzaville et de là par la voie de terre à Banane, à l'embarcadere du Congo, d'où il s'embarqua directement sur un vapeur pour la France.

Il était accompagné de dix tirailleurs trop épuisés pour pouvoir continuer la campagne. Il devait les débarquer à Dakar.

Déjà de tous ces soucis, Mohan s'occupa dénommés exclusivement de préparer son départ pour le poste des Ouadras qu'il avait établi lors de son premier voyage entre le Kémo et l'Ombelle, sur le haut Oubanghi.

Il avait l'intention d'installer un autre poste plus au Nord, sur les hauteurs qui séparent le bassin des affluents du Tchad de celui de l'Oubanghi, comme tête de ligne pour s'élever dans la vallée inexploité du Ouari et atteindre le Tchad.

Cette seconde partie du programme s'était pas le moins délicate à exécuter.

Nous la laisserons maintenant et nous retournerons en France afin de reprendre notre récit au moment du départ d'Hermann et de Morlan pour le Congo, à l'heure dramatique où le comte de Châteaubourg était accusé d'un double crime, où le duc était gravement malade et où mourait la mère Charles.

III

INTERGATOIRE PENIBLE

On se souvient qu'à la suite de l'énigme faite après l'assassinat d'Adèle, Claudia de Léridol avait été incarcérée, puis remise en liberté faite de preuves suffisantes pour démontrer sa complicité dans le crime commis.

Le juge d'instruction l'avait interrogée plusieurs fois et même en présence de son avocat il avait essayé de qu'en argot policier on appelle "cuisiner" un prévenu.

Il n'avait pu en tirer aucun renseignement vraiment utile pour la découverte du criminel.

Le juge demandait persévérément à tort ou à raison de la complicité de Claudia et il ne croyait pas, malgré les précomptions à la culpabilité d'Hermann dans l'assassinat de la femme de chambre.

Mais Claudia, qui dès les premiers jours de sa détention s'était montrée très abattue, avait ensuite repris son complet sang froid.

Elle se savait innocente et ne s'exprimait que contre Hermann qu'elle soupçonnait avec la plus grande insistance, sataut pour se venger que pour détourner les soupçons de John.

Elle se disait qu'après sa sortie de prison, ce qui ne pouvait tarder puisque, en réalité, il n'y avait aucune charge contre elle,

John trouverait bien le moyen de lui donner signe de vie.

Elle irait le rejoindre. C'était un homme de ressource. Il saurait se tirer d'affaires.

Elle ne doutait pas qu'il eût commis le crime, mais loin de lui en vouloir, cela lui était une preuve d'amour. John s'était débarrassé d'Adèle parce que cette fille avait découvert leur secret.

Claudia fut donc remise en liberté et quand le juge d'instruction lui annonça la nouvelle, elle se borna à lui dire:

—Vous avez mis le temps à vous apercevoir que je n'étais pas coupable. Pourtant cela crevait les yeux! Pourquoi n'avez-vous pas aidé dans l'assassinat de ma femme de chambre?

—Je vous en prie, madame, répondez-moi le juge qui tenait à son idée. Je vous réponde que je regrette, mais je n'ai pas de preuves. Toutefois, je vous engage à vous surveiller dans l'avenir, surtout à surveiller vos relations.

Elle riposta sur un ton imperceptible:

—Soyez tranquille, je ne vous recevrai plus chez moi... je vous ai assez vu!

Le juge qui voulait avoir le dernier mot lui riposta:

—Je le souhaite pour vous.

Seuls, Hermann de Châteaubourg et John Wilcox, restèrent donc sous le coup d'un mandat d'arrêt.

Hermann était inculé à la fois du meurtre d'Adèle et de tentative de meurtre sur son père, et John Wilcox, d'autres méfaits non moins graves, dont quelques-uns avaient provoqué la demande d'extradition de la part du gouvernement anglais.

Amena l'indice n'avait pu être relevé tendant à incriminer John de meurtre de la femme de chambre. Mais les soupçons quoiqu'ils fussent vagues, sur ce point persistaient contre lui.

Sur l'invitation du juge d'instruction commis par le parquet de la Seine, le procureur de la République du tribunal de Nancy fut rappelé à Champagnelle pour la première enquête, quatre ans après, lorsqu'après les bruits mis en circulation par Pierland, il s'était rendu au château.

La situation se trouvait modifiée à la suite de l'aveu d'Hermann, et il y avait lieu de compléter l'instruction par l'interrogatoire du duc.

Un retard que cette formalité imposait sur son état de santé lui permit de la supporter sans danger.

Le magistrat se présenta seul au château trois semaines environ après le départ d'Hermann pour le Congo.

On l'introduisit dans le grand salon et Denis qui l'avait reconnu courut prévenir Mlle de Hautfont.

Elle qui croyait au suicide d'Hermann, elle se réjouit presque de la venue du procureur. Girard le lui avait dit la justice n'interviendrait plus si Hermann était mort. Dans le cas contraire, il fallait s'attendre à une nouvelle décade de parquets.

Fernande s'était donc préparée à cette éventualité et quand Denis vint l'avertir de la venue du magistrat elle pensa avec une joie à cœur.

—Fais que le procureur est loi, c'est qu'Hermann est vivant!... Il n'est pas arrêté, les journaux en auraient parlé, le docteur le saurait!... Il me l'aurait dit!... et, qu'il en pense, je suis heureuse de savoir Hermann vivant, car il n'est pas coupable de l'affreux meurtre dont on l'accuse à Paris!...

Malgré cette satisfaction tout intime, elle restait grandement inquiète.

Elle était émue.

Elle dut attendre un instant pour composer son visage puis elle se rendit au salon.

—Mademoiselle, commença le procureur en la saluant, vous devez soupçonner le but de ma visite... votre présence, dont je m'excuse, mais qui m'est imposée par mon devoir.

—Que désirez-vous, monsieur? demanda Fernande.

—Monsieur le duc, votre oncle est-il en état de me recevoir? —Monsieur, mon oncle va mieux, mais les forces sont toutes

à revenir, il lui faut encore de grandes précautions, un grand baine. Il lui serait difficile de supporter une longue conversation et je souhaiterais, si vous tenez à le voir, que le docteur Girard fût présent.

—Rassurez-vous, mademoiselle, je n'ai que peu de questions à lui poser. Ma visite sera très courte et je ferai en sorte que je n'aie pas à la renouveler.

Fernande espérait qu'il allait parler, la renseigner un peu, mais il restait sur la plus complète réserve.

—Alors, elle lui demanda résolument:

—Je pense, monsieur, que vous venez pour entendre mon oncle vous confirmer l'innocence de l'offense accusation faite contre mon cousin?

—Je voudrais qu'il en fût ainsi, mademoiselle, malheureusement un incident nouveau est venu modifier le résultat de nos premières investigations.

—Un incident nouveau? —Le comte Hermann a avoué devant de nombreux témoins avoir tué son père.

—C'est impossible! s'écria Fernande. Mon cousin n'a pu s'accuser d'un crime qui n'existe pas. Ce qu'il a voulu dire, c'est qu'il risquait par ses conduites de faire mourir son père et cela grin. Cela... c'est vrai!

—Monsieur votre oncle pourra nous éclairer à cet égard, mais il y a autre chose, mademoiselle.